



Surprenants Passionnants Méritants PMS INFO

N° 33

Bulletin de liaison des exploitants de Points Multi-Services en Auvergne

LE POINT SUR ...



POINTS MULTI SERVICES : QUI ÊTES-VOUS ?

Présents dans 90 communes des quatre départements d'Auvergne, qui sont les PMS ? Où sont-ils implantés ? Quels services et activités proposent-ils ? Découvrez les réponses en consultant les résultats de l'enquête menée en début d'année :

% de PMS en fonction du nombre d'habitants de la commune

Nombre d'habitants	%
500	66,3
501 - 1000	29,2
1001 - 2000	4,5

Qui possède quoi ?

Biens	%
Fonds de commerce	60
Murs	21
Location gérance	8

Qui fait quoi ?

Activités principales	%
Epicerie	40
Epicerie : Presse / Bar / Bar-Restaurant	36
Bar : tabac / Restaurant / Restaurant-Hôtel	19
Boulangerie - Pâtisserie et Transport	5

« L'âge moyen des exploitants est de 43,5 ans. »

Services originaux
Torréfaction
Dépôt-vente de produits d'artisans d'art
Location de livres et d'ouvrages divers
Dépôt de fleurs
Location de matériel de lavage, de bricolage
Service de billetterie de spectacles

Services originaux mis en place



Tranquillité

ILS ONT DIT ...

UNE BOULANGERIE

PAS COMME LES AUTRES

À la Goutelle, aux confins des Combrailles et de la Chaîne des Puys, Raymond Morel est un boulanger comblé. Voilà plus de 20 ans, il a décidé de s'installer dans l'entreprise familiale de ses beaux-parents et depuis, il n'a cessé de faire parler de lui. Jugez plutôt : en 1989, il est médaillé d'or au concours du Festival de Pain et en 1991, il inaugure son point de vente en présentant une spécialité de pain cuit au four à bois. PMS depuis 1995, il obtient, d'année en année, une progression de son activité. Bilan : une croissance constante et parfois surprenante, grâce, entre autres, aux retraits bancaires du Point Vert.

Au bon pain de campagne : 04.73.87.74.46
Boulangerie Pâtisserie
63 230 La Goutelle

« Raymond Morel est un boulanger comblé »

Mais ce n'est pas tout : Raymond Morel a aussi le goût de transmettre son savoir-faire et de faire découvrir l'authenticité de ses produits. Il a ainsi mis en place « Mon école boulangère » avec les élèves de l'école de sa commune : « Je fais connaître ma façon de préparer, fabriquer et cuire le pain. Les élèves de l'école du village arrivent à la boulangerie à l'heure où je mets le pain en paillasse. Je leur explique la fabrication du pain, je discute et échange avec eux. Pendant la cuisson du pain, je montre la préparation de la prochaine fournée. Tout ceci entraîne des contacts très chaleureux ».

VOTRE CONTACT RÉGIONAL : Béatrice Guichard
Tél. 04 73 60 46 31 - Fax 04 73 90 89 22
e-mail : bguichard@auvergne.cci.fr
site internet : www.pointmultiservices.com

"FLEURS DE NOS CAMPAGNES"

À L'HONNEUR TOUT L'ÉTÉ DANS LES PMS D'Auvergne

Nos campagnes voient le flot de touristes augmenter durant la période estivale. Quelle belle occasion de les mettre en avant grâce à cette opération "Fleurs de nos campagnes". Du 9 juillet au 20 août, faites remplir la grille de mots mêlés "de nos campagnes" à vos clients. En échange, remettez leur l'un des quatre marque-pages "collector" sur le langage des fleurs.

VOUS RECEVREZ PROCHAINEMENT VOTRE PACK "Fleurs de nos campagnes"

3 affiches "Fleurs de nos campagnes", à apposer dans votre PMS et dans tout autre lieu que vous souhaitez

Cent marque-pages (4 versions différentes) sur le langage des fleurs à offrir à vos clients

Le langage des fleurs

Amour
Marguerite: Amour

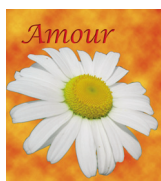
Tranquillité
Coquelicot: Tranquillité

Timidité
Bleuet: Timidité

Joie
Bouton d'or: Joie



Spécimen - Affiche "Fleurs de nos campagnes"



ACTUS

LE PASSEPORT NUMÉRIQUE :

UN TREMPLIN POUR VOTRE ENTREPRISE

Gratuit, rapide et simple, le programme de sensibilisation, d'initiation et d'accompagnement à l'usage du numérique, lancé par l'Etat, s'adresse principalement aux chefs d'entreprises de moins de 20 salariés. Accessible depuis un cyber Point Multi Services, ce passeport numérique s'obtient en trois étapes et propose des formations gratuites aux nouvelles technologies.

ETAPE N°1 : S'INSCRIRE

Il suffit d'appeler le 0810 00 33 99 (prix d'un appel local) ou de se connecter sur le site Internet www.econumerique.pme.gouv.fr à la rubrique « comment s'inscrire ».

"Le passeport numérique propose des formations gratuites aux nouvelles technologies"

ETAPE N°2 : S'INITIER

Vous pouvez construire vous-même votre parcours en choisissant parmi 18 modules d'initiation et de découverte ceux qui correspondent le plus à vos besoins tels que par exemple, « internet et vous », « guide pour mieux s'équiper », « des solutions pour votre entreprise », « construisez votre projet ». La participation à 3 modules suffit pour décrocher son passeport.

ETAPE N°3 : OBTENIR SON PASSEPORT

A l'issue du parcours initiatique, l'entreprise reçoit son passeport qui lui permet de bénéficier de plusieurs avantages commerciaux et financiers adaptés à ses besoins.

Pour les entreprises créées depuis moins de deux ans, le passeport numérique leur permet d'accéder à des offres de crédit bancaire adaptées pour l'acquisition d'équipements informatiques et telecoms.

Contacts en Auvergne : www.cybermassif.org



INFOS PRATIQUES

COMMERÇANTS ET CHÈQUES IMPAYÉS : MÉFIANCE DE RIGUEUR

Volés, falsifiés ou sans provision, les chèques impayés représentent une perte de chiffre d'affaires non négligeable. Il est, à quelques exceptions près, permis de refuser les chèques à condition de l'afficher dans le magasin. A défaut, il est prudent de vérifier l'identité de l'émetteur et d'interroger la Banque de France pour vérifier qu'il n'a pas été déclaré comme perdu ou volé. Si le chèque est rejeté pour défaut de provision, la banque adresse au commerçant une attestation de rejet. Le chèque peut être représenté dans les 30 jours de sa première présentation mais s'il est à nouveau rejeté, le banquier adresse au porteur du chèque un certificat de non-paiement. Signifié par huissier ou envoyé par lettre recommandée au débiteur, il vaut commandement de payer. A défaut de régularisation dans les 15 jours à compter de la signification, l'huissier peut apposer la formule exécutoire et le certificat de non-paiement permet de procéder à une saisie. Mais cette voie de recouvrement forcé a un coût pour le créancier qui doit être conscient du risque d'être confronté à un débiteur non solvable.

Contact : accès au fichier national des chèques irréguliers auprès de la Banque de France : <http://www.verifrance-fnci.fr/index.jsp>

Conception/Rédaction/Réalisation - Service Communication et Service Développement Économique des Territoires de la CRCIA

Ils soutiennent les PMS ...

